

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le règlement n°1407/2001 de la Commission du 18 décembre 2001 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de secours, portant jusqu'au 31 décembre 2022 par le règlement n°1/2003/CE de la Commission du 2 juillet 2003;

Vu, le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2, et R.5211-3;

Vu le règlement relatif à l'aide à la numérisation numérique validé à l'unanimité de la commission n°2015/15, adopté par décision communale de mise en place d'un dispositif de soutien aux entreprises de numérisation en date du 7 juin 2020, et l'annexe à la Convention relative à la mise en œuvre du SAGE (S) concernant le dispositif « Transformation numérique », signé le 21 août 2020;

Vu la délibération n°714 du 18 décembre 2020 portant sur l'adoption du dispositif d'aide à la numérisation numérique des entreprises sur son territoire, le Forfait à la Commission relative à la mise en œuvre du SAGE (S) concernant l'adoption du dispositif « Transformation numérique », signé le 7 août 2021;

Vu la demande d'aide à la transformation numérique émise par BARRANDON ET ASSOCIÉS CONSEILS en date du 12/04/2022;

Vu l'avis émis de la commission relative en date du 27/06/2022;

CONSIDÉRANT que la société sus-citée a soumis un projet de transformation numérique, le soutien de l'aide à la numérisation numérique en matière de soutien aux entreprises et à la mise en œuvre du SAGE (S) concernant le dispositif « Transformation numérique »;

CONSIDÉRANT que l'aide sus-citée est soumise à l'adoption du Forfait à la Commission relative à la mise en œuvre du SAGE (S) concernant l'adoption du dispositif « Transformation numérique », signé le 7 août 2021;

CONSIDÉRANT que la société sus-citée a soumis un projet de transformation numérique, le soutien de l'aide à la numérisation numérique en matière de soutien aux entreprises et à la mise en œuvre du SAGE (S) concernant le dispositif « Transformation numérique »;

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique avec la société BARRANDON ET ASSOCIÉS CONSEILS

1 DOCUMENT - Publié le 13 Juillet 2022



DEC_ECO_23093_AIDE_TRANSFORMATION_NUMERIQUE_BARRANDON_ASSOCIES_CONSEILS.pdf
(.pdf, 171,6 Ko)



TÉLÉCHARGER